



SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 2.346.636.30 EUROS

SIEGE SOCIAL :

103, RUE DE GRENELLE

75 007 PARIS

**COMPTES CONSOLIDES
DU GROUPE AU 31 DECEMBRE 2010**

SOMMAIRE

	Page
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE _____	2
ETAT DU RESULTAT GLOBAL DU GROUPE _____	2
ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE DU GROUPE _____	3
TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE _____	4
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES _____	5
NOTE 1 – REGLES ET METHODES COMPTABLES _____	6
NOTE 2 – EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION _____	15
NOTE 3 – ECART D’ACQUISITION _____	16
NOTE 4 - AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES _____	18
NOTE 5 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES _____	19
NOTE 6 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES _____	19
NOTE 7 – CREANCES COURANTES _____	20
NOTE 8 – CAPITAL _____	22
NOTE 9 – INTERETS MINORITAIRES _____	23
NOTE 10 – PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES _____	23
NOTE 11 – DETTES COURANTES – NON COURANTES _____	26
NOTE 12 – TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE ET DETTES FINANCIERES _____	27
NOTE 13 – INFORMATIONS SECTORIELLES _____	28
NOTE 14 – PERSONNEL _____	31
NOTE 15 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE RESULTAT OPERATIONNEL _____	32
NOTE 16 – RESULTAT FINANCIER _____	33
NOTE 17 – IMPOTS DIFFERES _____	33
NOTE 18 – PAIEMENT EN ACTIONS _____	35
NOTE 19 – ENGAGEMENTS HORS BILAN _____	36
NOTE 20 – PARTIES LIEES _____	37
NOTE 21 – HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES _____	38

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Les montants dans le présent document sont exprimés en milliers d'euros sauf indication contraire.

	31-déc.-10	31-déc.-09	Note
Revenus	77 607	75 411	Note 13
Autres revenus	49	106	Note 13
Total revenus	77 656	75 517	
Coûts des ventes	(53 022)	(51 159)	Note 15
Marge brute	24 634	24 358	
Coûts commerciaux	(5 296)	(5 190)	Note 15
Coûts administratifs	(20 887)	(20 443)	
Résultat opérationnel courant	(1 549)	(1 274)	
Coûts de restructuration	(2 951)	(2 015)	Note 15.3.
Autres produits et charges d'exploitation	1 600	(39)	Note 15.3.
Dépréciation des Goodwills	(7 374)	(428)	Note 3
Résultat opérationnel	(10 274)	(3 756)	
Quote-part dans le résultat des sociétés associées	133	89	Note 16
Coût net de l'endettement	(58)	(170)	
Autres produits et charges financières	476	(282)	
Résultat net avant impôts des activités poursuivies	(9 723)	(4 119)	
Impôts	(773)	89	Note 17
Impacts des actifs détenus en vue de leur vente	(341)	3 123	
Interêts minoritaires	-	1	Note 9
Résultat net de la période	(10 837)	(907)	
<i>Nombre moyen d'actions de base</i>	<i>100 482</i>	<i>88 668</i>	Note 8.4.
<i>Nombre moyen d'actions après dilution</i>	<i>101 034</i>	<i>90 020</i>	
Résultat par action de base	(0,11)	(0,01)	Note 8.4.
Résultat par action dilué	(0,11)	(0,01)	

ETAT DU RESULTAT GLOBAL DU GROUPE

	31-déc.-10	31-déc.-09
Résultat de l'exercice	(10 837)	(907)
Autres éléments du résultat global (bruts d'impôt)		
Pertes et profits de conversion des états financiers des filiales en monnaie étrangère	898	511
Rémunération payée en actions	12	29
Impôt sur les autres éléments du R.G.	-	-
Etat du Résultat global du Groupe	(9 927)	(367)

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE DU GROUPE

	31-déc.-10	31-déc.-09	Note
Ecart d'acquisition	15 621	13 674	Note 3
Immobilisations incorporelles nettes	201	193	Note 4
Immobilisations corporelles nettes	3 250	2 407	Note 5
Participation dans les entreprises co-associées	504	331	} Note 6
Autres actifs non courants, nets	2 888	2 490	
Impôts différés actifs	549	629	Note 17
Actifs non courants	23 013	19 723	
Créances clients et comptes rattachés	27 936	19 583	Note 7.1.
Impôts différés actifs	1 482	1 637	Note 17
Autres actifs courants	5 298	5 088	Note 7.2.
Trésorerie et équivalent de trésorerie	7 948	8 173	
Juste valeur des actifs détenue en vue de leur vente	-	3 374	
Actifs courants	42 664	37 855	
TOTAL ACTIF	65 677	57 578	
Capital	2 347	1 352	Note 8.1.
Reserves	38 772	30 223	Note 8.2. / 8.3.
Résultat net - part du Groupe	(10 837)	(907)	Note 8.3.
Capitaux propres - part du Groupe	30 282	30 668	
Intérêts minoritaires	-	-	Note 9
Capitaux propres	30 282	30 668	
Provisions pour risques et charges - part non courante	1 405	1 489	Note 10
Pensions et indemnités de départ à la retraite	225	285	Note 10
Emprunts auprès des établissements de crédit - part non courante	14	341	Note 12.1.
Autres passifs non courants	-	78	Note 11.1.
Impôts différés passif	177	66	
Passifs non courants	1 821	2 259	
Provisions pour risques et charges - part courante	1 646	1 372	Note 10
Financement court terme	5 309	3 564	Note 12
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 411	7 242	Note 11.3
Autres passifs courants	15 208	12 473	Note 11.2
Passifs courants	33 574	24 651	
Total passifs	35 394	26 909	
TOTAL PASSIF	65 677	57 578	

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

	31-déc.-10	31-déc.-09	Notes
Résultat net - part du Groupe	(10 837)	(907)	
Ajustements permettant de passer à la variation de trésorerie d'exploitation			
- Depreciation et amortissement, net	670	1 392	
- Dépreciation des écarts d'acquisition	7 374	428	Note 3
- Dotation aux provisions pour engagement de retraite	(60)	54	Note 10.2
- Moins (Plus) values sur cession d'actifs non courants	(1 599)	38	Note 15.2
- Charges liées aux paiements en actions	12	29	Note 18
- Résultat dans les sociétés co-associées	(133)	(89)	
- Résultat des activités cédées	-	(3 123)	
Coûts financiers	166	229	Note 16
Charges d'impôts (Impôts différés inclus)	773	(89)	Note 17
Flux nets de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant intérêts et impôts	(3 634)	(2 039)	-
Impôts payés	(274)	(99)	-
Variation nettes des actifs et passifs courants	840	5 480	
Flux nets de trésorerie provenant des activités d'exploitation	(3 068)	3 342	-
Investissement actif non courant corporel	(2 210)	(884)	Note 5
Investissement actif non courant incorporel	(221)	(186)	Note 4
Acquisition ADEA Etats Unis	(7 992)		
Acquisition ADEA Inde	(409)		
Prix de cessions des actifs non courants cédés	28	13	
Encaissement sur titres Medhost	3 374		
Augmentation (Diminution) des investissements financiers	(305)	(505)	
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissements	(7 735)	(1 562)	-
Intérêts payés	(166)	(229)	
Augmentation de capital	9 541		Note 8
Augmentation (diminution) des dettes financières	2 922	(443)	Note 12
Paiement complément de prix KIARA	(84)	(87)	
Acquisition minoritaires Valtech Offshore		(12)	
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement	12 213	(771)	-
Incidence des variations des cours des devises	111	88	
Flux nets de trésorerie liés aux activités destinées à la vente		46	-
Flux net de la trésorerie et équivalent de trésorerie	1 521	1 143	-
Trésorerie et équivalent de trésorerie au début de l'exercice	5 013	3 870	Note 12
Trésorerie et équivalent de trésorerie à la fin de l'exercice	6 534	5 013	Note 12

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en milliers d'euros)	Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission	Réserves	Rémunérations payées en actions différées	Résultat net	Actions d'auto contrôle	Différence de conversion	Total part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Au 31 décembre 2008	88 668 358	1 352	62 685	(33 242)	1 410	1 171	(68)	(2 273)	31 035	1	31 036
Affectation du résultat		-	-	1 171	-	(1 171)	-	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice		-	-	-	-	(907)	-	-	(907)	-	(907)
Variation nette des actions détenues par les sociétés consolidées		-	-	-	29	-	-	-	29	-	29
Différence de conversion		-	-	-	-	-	-	511	511	-	511
Rémunérations payées en actions différées		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations		-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	(1)
Résultat Global			0	1171	29	(2 078)		511	(367)	(1)	(368)
Augmentation de capital		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes versés		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des transactions avec les actionnaires		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Au 31 décembre 2009	88 668 358	1 352	62 685	(32 071)	1 439	(907)	(68)	(1 762)	30 668	-	30 668
Affectation du résultat		-	-	(907)	-	907	-	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice		-	-	-	-	(10 837)	-	-	(10 837)	-	(10 837)
Variation nette des actions détenues par les sociétés consolidées		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Différence de conversion		-	-	-	-	-	-	898	898	-	898
Rémunérations payées en actions différées		-	-	-	12	-	-	-	12	-	12
Autres opérations		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat Global			-	(907)	12	(9 930)		898	(9 927)	-	(9 927)
Augmentation de capital	66 340 093	995	8 546	-	-	-	-	-	9 541	-	9 541
Dividendes versés		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des transactions avec les actionnaires	66 340 093	995	8 546						9 541	-	9 541
Au 31 décembre 2010	155 008 451	2 347	71 231	(32 978)	1 451	(10 837)	(68)	(864)	30 282	-	30 282

NOTE 1 – REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2010 du groupe VALTECH sont établis selon les principes et méthodes comptables appliqués par le Groupe aux états financiers de l'exercice 2009, à l'exception des amendements de normes et interprétations qui entrent en vigueur au 1^{er} Janvier 2010.

REFERENTIEL COMPTABLE

En application du règlement n° 1606/2002 adopté le 19 Juillet 2002 par le parlement européen et le conseil européen, les états financiers consolidés du Groupe sont établis en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté dans l'Union européenne au 30 Juin 2006.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) ainsi que leurs interprétations SIC (Standing Interpretations Committee) et IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

1.1. PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION (IAS 27, 28 ET 31)

Les états financiers consolidés du Groupe comprennent les comptes de la société VALTECH S.A. et de toutes ses filiales significatives détenues majoritairement ou contrôlées directement ou indirectement et les sociétés sous influence notable.

Le résultat des filiales acquises ou cédées durant l'exercice est intégré dans le résultat consolidé de la date effective de prise de contrôle jusqu'à la date effective de cession.

Les états financiers des filiales peuvent être retraités si nécessaire afin de rendre leurs méthodes comptables compatibles avec celles du Groupe.

1.1.1. METHODES DE CONSOLIDATION**Intégration globale**

Toutes les sociétés dans lesquelles VALTECH exerce le contrôle, c'est-à-dire qu'il a le pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle de ces sociétés afin d'obtenir des avantages de leurs activités, sont consolidées par intégration globale.

Le contrôle est présumé exister lorsque VALTECH détient, directement ou indirectement, plus de la moitié des droits de vote d'une entité et qu'aucun autre actionnaire ou groupe d'actionnaires n'exerce un droit significatif lui permettant d'opposer un veto ou de bloquer les décisions ordinaires prises par le Groupe.

Le contrôle existe également lorsque VALTECH, détenant la moitié ou moins des droits de vote d'une entité, dispose du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs, du pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle de l'entité en vertu d'un texte réglementaire ou d'un contrat, du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du Conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent, ou du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du Conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent.

VALTECH consolide les entités ad hoc qu'il contrôle en substance parce qu'il a le droit d'obtenir la majorité des avantages ou qu'il conserve la majorité des risques résiduels inhérents à l'entité ad hoc ou à ses actifs.

Intégration proportionnelle

VALTECH consolide par intégration proportionnelle les coentreprises dans lesquelles il partage par contrat le contrôle avec un nombre limité d'autres actionnaires.

Mise en équivalence

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce une influence notable, directe ou indirecte, sont mises en équivalence.

L'influence notable est présumée exister lorsque VALTECH détient, directement ou indirectement, 20 % ou davantage de droits de vote d'une entité, sauf à démontrer clairement que ce n'est pas le cas. L'existence d'une influence notable peut être mise en évidence par d'autres critères tels qu'une représentation au Conseil

d'administration ou à l'organe de direction de l'entité détenue, une participation au processus d'élaboration des politiques, l'existence d'opérations significatives avec l'entité détenue ou l'échange de personnels dirigeants.

Sociétés hors périmètre

Les participations dans lesquelles le groupe n'exerce pas d'influence notable sont comptabilisées à leur juste valeur en « titres disponibles à la vente » et suivent les dispositions des normes IAS 32 et IAS 39 relatives aux instruments financiers.

Une liste des principales filiales consolidées suivant l'intégration globale ou la mise en équivalence au 31 décembre 2010 est présentée en note 2 – *Périmètre de consolidation*.

1.1.2. UTILISATION D'ESTIMATIONS

Pour établir les comptes du Groupe, la direction de VALTECH doit procéder à des estimations dans la mesure où de nombreux éléments inclus dans les états financiers ne peuvent être précisément évalués. La Direction est amenée à réviser ces estimations en cas de changement des circonstances sur lesquelles elles étaient fondées ou par suite de nouvelles informations ou d'un surcroît d'expérience. En conséquence, les estimations retenues au 31 décembre 2010 pourraient être sensiblement modifiées.

Les principales estimations sont explicitées dans les notes suivantes :

Note 3 – Ecart d'acquisition

Principales hypothèses retenues pour la construction des valeurs recouvrables : modèles, taux d'actualisation, taux de croissance à l'infini (§ 3.2).

Note 10. - Provisions

Provisions pour indemnités de fin de contrat et restructurations : Taux d'actualisation, taux de succès des plans.

Note 10.2. – Avantages du personnel

Taux d'actualisation, d'inflation, de rendement des actifs du régime, taux de progression des salaires.

Note 17 – Impôt sur les sociétés

Hypothèses retenues pour la reconnaissance des impôts différés actifs.

Note 18 - Paiement en actions et assimilées

Modèle, hypothèses sous-jacentes à la détermination des justes valeurs : cours du sous-jacent en date d'attribution, prix d'exercice, volatilité.

1.1.3. REGROUPEMENT D'ENTREPRISES (IFRS 3 R)

Les écarts d'acquisition représentent l'excédent du coût d'un regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables à la date de prise de participation, généralement concomitante à la date de prise de contrôle.

Si la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est supérieure au coût d'acquisition, l'excédent est comptabilisé immédiatement en résultat.

À la date d'acquisition, le coût d'un regroupement d'entreprises est affecté en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise à leur juste valeur à cette date, à l'exception des actifs non courants classés comme détenus en vue de leur vente, qui sont comptabilisés à leur juste valeur diminuée des coûts de leur vente.

1.2. TRANSACTIONS INTERNES

Toutes les transactions significatives entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé sont éliminés.

1.3. INTERETS MINORITAIRES

Si les capitaux propres de fin de période d'une société consolidée sont négatifs, la part des intérêts minoritaires dans ces capitaux propres est prise en charge par le groupe, sauf si les tiers ont une obligation expresse de combler leur quote-part de pertes.

Si ces sociétés redeviennent bénéficiaires, la part du groupe dans leur résultat est prise en compte par l'actionnaire majoritaire à hauteur des pertes comptabilisées antérieurement.

1.4. ACTIFS NON COURANTS DESTINES A LA VENTE (IFRS 5)

Les actifs et passifs qui sont immédiatement disponibles pour être vendus, et dont la vente est hautement probable, sont classés en actifs et passifs destinés à être cédés. Quand plusieurs actifs sont destinés à être cédés lors d'une transaction unique, on considère le groupe d'actifs dans son ensemble ainsi que les passifs qui s'y rattachent.

Les actifs, ou groupes d'actifs, destinés à être cédés sont évalués au montant le plus faible entre la valeur nette comptable et la juste valeur nette des coûts de cession.

Les actifs non courants classés comme détenus pour la vente ne sont plus amortis. En application de la norme IAS 12, un impôt différé est constaté sur la différence entre la valeur en consolidation des titres cédés et leurs valeurs fiscales. Les actifs et passifs destinés à être cédés sont classés respectivement sur deux lignes du bilan consolidé et les comptes de produits et de charges restent consolidés ligne à ligne dans le compte de résultat du groupe. A chaque clôture, la valeur des actifs et passifs est revue afin de déterminer s'il y a lieu de constater une perte ou un profit dans le cas où la juste valeur nette des coûts de cession aurait évolué.

Au 31 décembre 2009, comme décrit dans la note 6 les titres non consolidés de Medhost avaient été identifiés comme actif non courant détenu pour la vente.

1.5. LES TRANSACTIONS EN DEVISES (IAS 21)

Les charges et les produits des opérations en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les actifs et les dettes en devises sont convertis au taux de clôture, et les écarts de change résultant de cette conversion sont enregistrés dans le compte de résultat sauf si la transaction initiale a été comptabilisée dans les capitaux propres auquel cas les écarts de change le seraient également.

1.6. CONVERSION DES ETATS FINANCIERS DES FILIALES ETRANGERES (IAS 21)

Les actifs et passifs des filiales étrangères sont convertis sur la base des cours de change constatés à la clôture. Les éléments de leur compte de résultat sont convertis au cours moyen de la période. La différence de conversion qui en résulte est portée directement en capitaux propres au poste Réserves de conversion, pour la part revenant au groupe et au poste Intérêts minoritaires, pour la part revenant aux tiers. Cette différence n'impacte le résultat qu'au moment de la cession de la société.

En euros	31-déc-10		31-déc-09	
	Clôture	Moyenne	Clôture	Moyenne
Dollar USD	0,74839	0,75369	0,69416	0,71774
Livre anglaise	1,16171	1,16517	1,12600	1,12227
Couronne suédoise	0,11154	0,10475	0,09754	0,09416
Couronne danoise	0,13417	0,13428	0,13438	0,13430
Won Coréen	0,00067	0,00065	0,00060	0,00056
Roupie indienne	0,01673	0,01649	0,01492	0,01486

1.7. ECART D'ACQUISITION (IAS 36, 38 ET IFRS 3)

Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à sa valeur nette comptable, la perte de valeur correspondante est affectée en priorité aux écarts d'acquisition et reconnue en résultat opérationnel dans le compte "Dépréciation des goodwill".

Selon IFRIC 10, les dépréciations comptabilisées à la date d'arrêté des comptes d'une période intermédiaire au titre d'un écart d'acquisition, d'un investissement dans un instrument de capitaux propres ou d'un actif financier comptabilisé au coût, ne sont pas reprises dans les états financiers d'une période intermédiaire ou annuelle ultérieure.

1.8. AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (IAS 38)

Les logiciels et droits d'usage acquis en pleine propriété ainsi que les logiciels développés pour un usage interne et dont l'influence sur les résultats futurs revêt un caractère bénéfique, durable et mesurable, sont immobilisés et font l'objet d'un amortissement sur une durée allant de 3 à 5 ans.

Les coûts capitalisés des logiciels développés à usage interne sont ceux directement associés à leur production, c'est-à-dire les charges liées aux coûts salariaux des personnels ayant développé ces logiciels et une quote-part directement affectable de frais généraux de production.

1.9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (IAS 16)

Les immobilisations corporelles sont inscrites à l'actif du bilan à leur coût historique amorti, diminué des pertes de valeur. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation. Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire fondée sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations. Il est calculé sur la base du prix d'acquisition, sous déduction d'une valeur résiduelle. Les immobilisations sont amorties selon leur durée de vie attendue, comme suit :

Agencements, installations techniques	aménagements,	8-10 ans
Matériel informatique		3-5 ans
Mobilier		5-7 ans

1.10. LOCATION-FINANCEMENT (IAS 17)

Les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de location financement ayant pour effet de transférer au groupe les avantages et les risques inhérents à la propriété sont comptabilisées à l'actif en immobilisations corporelles (agencements et équipements).

A la signature du contrat de location financement, le bien est comptabilisé à l'actif pour un montant égal à la juste valeur du bien loué ou bien, si elle est plus faible, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Ces immobilisations sont amorties suivant la méthode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée déterminée selon les mêmes critères que ceux utilisés pour les immobilisations dont le Groupe est propriétaire ou bien, en fonction de la durée du contrat si celle-ci est plus courte.

La dette correspondante est inscrite au passif. Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

1.11. TESTS DE DEPRECIATION (IAS 36)

Le Groupe réalise régulièrement des tests de dépréciation de ses actifs : immobilisations corporelles, écarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles.

Ces tests consistent à rapprocher la valeur nette comptable des actifs de leur valeur recouvrable qui correspond au montant le plus élevé entre leur prix de vente net et leur valeur d'utilité, estimée par la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs générés par leur utilisation.

Pour les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles à durée de vie définie, ce test de dépréciation est réalisé dès que des indicateurs de perte de valeur sont observables.

Pour les écarts d'acquisition et les autres immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie ainsi que les immobilisations incorporelles en cours, un test de dépréciation est systématiquement effectué chaque année calendaire sur la base de la plus haute des valeurs suivantes :

- projection actualisée des flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une durée de 5 ans et d'une valeur terminale,
- Prix de vente net s'il existe un marché actif.

L'organigramme du Groupe favorisant l'existence d'une seule entité juridique par pays, les écarts d'acquisition sont regroupés par zone géographique et rattachés aux unités Génératrices de Trésorerie (UGT) correspondantes.

La méthode retenue pour ces tests de dépréciation est homogène avec celle pratiquée par le Groupe pour les valorisations de sociétés lors d'acquisition ou de prise de participation.

La valeur comptable des immobilisations est comparée à la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs hors frais financiers mais après impôts.

La méthode prolonge à l'infini un montant normatif avec un taux de croissance faible. Le taux d'actualisation retenu pour ces flux de trésorerie correspond au coût moyen du capital du Groupe. (Cf. paramètres retenus en 3.2. Dépréciation des écarts d'acquisition).

Dans le cas où le test de dépréciation annuel révèle une valeur recouvrable inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée pour ramener la valeur comptable de l'immobilisation ou de l'écart d'acquisition à sa juste valeur.

Lorsque la juste valeur d'une immobilisation incorporelle (hors écarts d'acquisition) ou corporelle s'apprécie au cours d'un exercice et que la valeur recouvrable excède la valeur comptable de l'actif, les éventuelles pertes de valeur constatées lors d'exercices précédents sont reprises en résultat.

Les pertes de valeur constatées sur les écarts d'acquisition ne sont jamais reprises en résultat.

1.12. CREANCES CLIENTS ET RATTACHEES

Les créances clients sont enregistrées à leur valeur nominale, qui correspond à leur juste valeur.

Les créances considérées comme douteuses font l'objet de provisions pour dépréciation déterminées en fonction de leur risque de non-recouvrement.

Selon les normes IAS 32 et 39, les programmes de mobilisation de créances commerciales sont maintenus dans les créances et dans l'endettement à court terme lorsque, après analyse du contrat, les risques sur les créances commerciales ne sont pas transférés en substance aux organismes de financement.

1.13. INSTRUMENTS FINANCIERS (IAS 32 AND 39)

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés de taux, de change dans le but de couvrir les risques liés aux variations des taux d'intérêt, des devises qui peuvent survenir dans le cadre de ses opérations courantes.

Selon les normes IAS 32 et 39, tous ces instruments sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur, qu'ils entrent dans une relation de couverture ainsi qualifiable et reconnue en IAS 39 ou non. L'impact de la variation de juste valeur des instruments dérivés inclus dans des relations de couverture dites de « trésorerie » et des instruments dérivés non qualifiés d'instruments de couverture au cours de l'exercice est enregistré en compte de résultat.

En application de La norme IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir », le groupe Valtech donne une analyse de l'âge des actifs financiers échus à la clôture et non dépréciés, ainsi qu'un tableau de passage de la dépréciation (Note 7.1)

L'interprétation IFRIC 9 « Réévaluation des dérivés incorporés », traite du réexamen des dérivés incorporés qui sont dans le champ d'application de la norme IAS 39 relative aux instruments financiers. Selon IFRIC 9, l'analyse pour déterminer s'il existe un dérivé incorporé et s'il doit être comptabilisé séparément doit être réalisée lorsque l'entité devient pour la première fois partie prenante au contrat. Cette analyse est revue uniquement en cas de changement significatif dans les clauses du contrat. Il n'y a pas d'application de cette interprétation au titre de l'exercice 2010.

1.14. DISPONIBILITES, EQUIVALENTS DE TRESORERIE ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT (IAS 7 AND 39)

Conformément à la norme IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie », la trésorerie et équivalents de trésorerie figurant dans le tableau des flux de trésorerie consolidés, comprend la trésorerie (fonds en caisse et dépôts à vue) ainsi que les équivalents de trésorerie (placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur).

Les placements dont l'échéance initiale est à plus de trois mois sans possibilité de sortie anticipée ainsi que les comptes bancaires faisant l'objet de restrictions (comptes bloqués) autres que celles liées à des réglementations propres à certains pays ou secteurs d'activités (contrôle des changes, etc.) sont exclus de la trésorerie et des équivalents de trésorerie du tableau des flux de trésorerie.

Amendements à IAS 39 et IFRS 7 « Reclassement d'actifs financiers ». Cet amendement permet le reclassement de certains instruments financiers. Ainsi il est autorisé de reclasser les titres détenus à des fins de transaction. Il n'existe pas de tels reclassements au 31 décembre 2010.

1.15. PROVISIONS POUR RETRAITES ET AVANTAGES ASSIMILÉS (IAS 19)

- **Avantages postérieurs à l'emploi**

Après leur départ en retraite, les anciens salariés du Groupe perçoivent des pensions selon des systèmes conformes aux réglementations locales.

A ces prestations s'ajoutent des retraites directement à la charge de certaines sociétés françaises et étrangères du Groupe.

En France, à leur départ en retraite, les salariés du Groupe reçoivent une indemnité dont le montant varie en fonction de l'ancienneté et des autres modalités de la convention collective dont ils relèvent. Les engagements du Groupe en matière de retraite et d'indemnités de départ en retraite sont déterminés en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière et en tenant compte des conditions économiques propres à chaque pays.

Ces engagements sont couverts par des fonds de retraite et par des provisions inscrites au bilan.

- **Programme de couverture médicale**

L'entité américaine gère son programme d'assurance médicale externe sur un système de propre assurance. Il a été mis en place un plan dans lequel le Groupe rembourse directement les dépenses médicales de moins de 50.000 dollars US. Les autres frais sont couverts par un système de fonds de réassurance auquel participe le Groupe.

L'estimation de la provision en fin de période repose sur les dépenses réelles observées sur la période précédente (année civile 2009).

1.16. PAIEMENT EN ACTIONS (IFRS 2)

Le Groupe a choisi d'appliquer par anticipation la norme IFRS 2 à l'ensemble de ses plans d'options sur actions à compter de celui mis en place le 7 novembre 2002, conformément aux prescriptions de la norme.

Conformément aux prescriptions de la norme IFRS 2 "Paiement en actions", les options de souscription ou d'achat d'actions attribuées aux salariés sont comptabilisées dans les états financiers selon les modalités suivantes : la juste valeur des options attribuées, estimée correspondre à la juste valeur des services rendus par les employés en contrepartie des options reçues, est déterminée à la date d'attribution et est comptabilisée en augmentation du poste « capital et primes » à la date d'octroi, neutralisée au sein des capitaux propres par le débit d'un compte de rémunération différée, qui est amorti par le résultat sur la période d'acquisition des droits.

La juste valeur des stock-options est déterminée selon le modèle binomial. Ce dernier permet de tenir compte des caractéristiques du plan (prix d'exercice, période d'exercice), des données de marché lors de l'attribution (taux sans risque, cours de l'action, volatilité, dividendes attendus) et d'une hypothèse comportementale des bénéficiaires.

L'approche des paramètres détaillés en Note 18.4. sur la juste valeur des options allouées sur la période prennent en compte les paramètres suivants :

- la volatilité tient compte de la volatilité historique observée sur le marché de l'action VALTECH depuis le 15 septembre 2003,

- la durée moyenne de détention est déterminée sur la durée du plan concerné,
- le taux d'intérêt sans risque retenu est le taux d'emprunt d'Etat à long terme,
- aucun dividende n'est anticipé sur la base de l'historique des distributions du Groupe.

L'interprétation IFRIC 8 « Champ d'application d'IFRS 2 Paiements fondés sur des actions » précise quelles sont les transactions placées dans le champ d'application de la norme IFRS 2, y compris celles pour lesquelles une entité ne peut pas identifier de manière précise et fiable certains ou la totalité des biens ou services reçus. IFRIC 8 explique que, lorsque la juste valeur de la contrepartie reçue identifiée apparaît inférieure à la juste valeur des instruments de capitaux propres octroyés ou du passif encouru, cette situation indique typiquement qu'une autre contrepartie a été ou sera reçue. IFRS 2 s'applique donc dans ce cas. Il n'existe pas de telles transactions au 31 décembre 2010.

1.17. PROVISIONS (IAS 37)

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers, dont la mesure peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources.

Si le montant ou l'échéance ne peuvent être estimés avec suffisamment de fiabilité, alors il s'agit d'un passif éventuel qui constitue un engagement hors bilan.

En application de la norme IAS 37, les provisions pour risques et charges significatives dont les dates de paiement peuvent être anticipées font l'objet d'une actualisation.

1.18. RECONNAISSANCE SUR CHIFFRE D'AFFAIRES (IAS 18)

Le chiffre d'affaires provenant de la vente de services est comptabilisé net des remises et des avantages commerciaux consentis et des taxes sur vente.

Lorsque le Groupe agit dans le cadre d'un contrat de prestation en régie, le chiffre d'affaires et les coûts des prestations en régie sont reconnus au fur et à mesure de la prestation.

Selon IAS 11, un contrat de construction est un contrat spécifiquement négocié pour la construction d'un actif ou d'un ensemble d'actifs qui sont étroitement liés ou interdépendants en terme de conception, de technologie et de fonction, ou de finalité ou d'utilisation. En application de la norme IAS 11, lorsque le contrat est au forfait, les sociétés du Groupe comptabilisent leurs prestations à plus d'un an selon la méthode de l'avancement avec les particularités suivantes :

- quand le résultat d'un contrat peut être estimé de façon fiable, le produit et les coûts sont comptabilisés en fonction du degré d'avancement de l'activité du contrat à la date de clôture du bilan,
- lorsque le résultat d'un contrat ne peut pas être estimé de façon fiable, le revenu est comptabilisé à hauteur des coûts encourus s'il est probable que ces coûts seront recouverts ;
- lorsque le prix de revient prévisionnel d'un contrat est supérieur au chiffre d'affaires contractuel, une provision pour perte à terminaison est constatée à hauteur de la différence.

1.19. COMPTABILISATION DES SUBVENTIONS PUBLIQUES ET INFORMATIONS A FOURNIR SUR L'AIDE PUBLIQUE (IAS 20)

Les subventions publiques doivent être comptabilisées en résultat sur une base systématique sur les périodes au titre desquelles l'entité comptabilise en charges les coûts liés que les subventions sont censées compenser. Il existe deux approches générales de comptabilisation des subventions publiques : l'approche par le bilan, selon laquelle la subvention est comptabilisée en dehors du résultat, et l'approche par le résultat, selon laquelle la subvention est comptabilisée en résultat sur une ou plusieurs périodes.

Les subventions liées au résultat sont parfois présentées en tant que crédit dans le compte de résultat, séparément ou dans une rubrique générale telle que « autres produits » ; sinon elles sont présentées en déduction des charges auxquelles elles sont liées.

La société a consulté un cabinet spécialisé dans l'établissement des demandes de Crédit d'Impôt Recherche et a pu ainsi dégager un Crédit d'un montant de 2 320 milliers d'euros sur l'exercice 2009, dont la demande de restitution a été opérée sur l'exercice 2010. Aucun crédit n'a été comptabilisé au titre de 2010.

L'impact de ce crédit d'impôt recherche sur l'exercice 2009 était de 2 320 milliers d'euros reclassés selon la norme IAS 20 en déduction du coût des ventes.

1.20. LES PRODUITS ET CHARGES NON RECURRENTS

Le poste *Autres produits et charges* inclut les résultats sur cessions des immobilisations corporelles et incorporelles, les dépréciations d'actifs et les coûts de restructuration.

1.21. COUT NET DE L'ENDETTEMENT

L'endettement financier net est constitué de l'ensemble des emprunts et dettes financières courants et non courants, diminué de la trésorerie et équivalents de trésorerie. Le coût de l'endettement financier net est constitué des charges et des produits générés par les éléments constitutifs de l'endettement financier net pendant la période, y compris les résultats de couverture de taux d'intérêt et de change y afférents.

1.22. IMPOTS (IAS 12)

Les impôts différés sont constatés dans le compte de résultat et au bilan pour tenir compte du décalage temporel entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales de certains actifs et passifs.

Les impôts différés sont comptabilisés selon l'approche bilancielle de la méthode du report variable. Par ailleurs, les impôts différés sont évalués en tenant compte de l'évolution connue des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. L'effet des éventuelles variations du taux d'imposition sur les impôts différés antérieurement constatés en compte de résultat ou en capitaux propres, est respectivement enregistré en compte de résultat ou en capitaux propres au cours de l'exercice où ces changements de taux deviennent effectifs.

Les impôts différés sont comptabilisés respectivement en compte de résultat ou en capitaux propres au cours de l'exercice, selon qu'ils se rapportent à des éléments eux-mêmes enregistrés en compte de résultat ou en capitaux propres.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés dès lors qu'il est probable que des bénéfices imposables seront réalisés, permettant à l'actif d'impôt différé d'être utilisé. La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque clôture, de sorte que celle-ci sera réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôts différés. Inversement, une telle réduction sera reprise dans la mesure où il devient probable que des bénéfices imposables suffisants seront disponibles.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés si, et seulement si les filiales ont un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible et lorsque ceux-ci concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale et simultanément.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne font pas l'objet d'une actualisation.

1.23. RESULTAT PAR ACTION (IAS 33)

Le Groupe présente un résultat par action de base et un résultat par action dilué.

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice après déduction des actions conservées par le groupe.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat retraité de l'effet dilutif par le nombre moyen d'actions en circulation la conversion de l'ensemble des instruments dilutifs existants (plan d'options sur actions et obligations convertibles en actions) et la valeur des biens ou services à recevoir au titre de chaque Option d'achat ou de souscription d'actions.

1.24. Information financière dans les économies hyper inflationnistes (IAS 29).

L'interprétation IFRIC 7 fournit des commentaires concernant la façon d'appliquer les dispositions d'IAS 29 à un exercice au cours duquel une entité détermine l'existence d'une hyperinflation dans l'économie à laquelle appartient sa monnaie fonctionnelle, alors que cette économie n'était pas hyper inflationniste au cours de l'exercice antérieur, ce qui amène l'entité à retraiter ses états financiers conformément à IAS 29.

Il n'existe pas, à la date de clôture, de société appartenant au périmètre de consolidation du Groupe dont la devise fonctionnelle serait celle d'une économie hyper inflationniste.

1.25. EVOLUTION DES PRINCIPES COMPTABLES AU 1^{er} JANVIER 2010

Les méthodes comptables et règles d'évaluation appliquées par le Groupe dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2010 sont identiques à celles utilisées par le Groupe au 31 décembre 2009 à l'exception des normes, amendements et interprétations d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2010 qui sont décrits ci-après :

La norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » révisée et applicable aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2009. La révision de la norme maintient l'utilisation de la méthode d'acquisition pour les regroupements d'entreprises, en introduisant quelques changements significatifs. Par exemple, tous les éléments du prix d'acquisition sont évalués à la juste valeur à la date d'acquisition, les engagements conditionnels sont classés en dettes financières et sont par la suite réévalués par le compte de résultat. La nouvelle norme révisée permet le choix de la méthode d'évaluation des intérêts non assortis de contrôle pour chaque acquisition. Les intérêts non assortis de contrôle sont désormais évalués soit à leur juste valeur, soit pour un montant équivalent à leur quote-part dans la situation nette de l'entité. Tous les frais d'acquisition sont désormais comptabilisés en compte de résultat. Le Groupe a appliqué cette nouvelle norme de manière prospective pour tous les nouveaux regroupements d'entreprises, notamment dans le cadre de l'acquisition de l'activité d'ADEA (voir la note 2.2).

1.26. NORMES, INTERPRETATIONS D'APPLICATION OBLIGATOIRE EN 2010 ET NON APPLICABLE AU GROUPE VALTECH.

Les amendements de normes et interprétations qui entrent en vigueur au 1er janvier 2010 ne trouvent pas à s'appliquer dans le Groupe ou n'ont pas d'impact significatif sur les comptes consolidés au 31 décembre 2010. Il s'agit de :

- La norme IAS 27 « Etats financiers consolidés et individuels » amendée et applicable aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2009 ;
- Amendement à IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation : éléments de couverture éligibles » amendée et applicable à compter du 1^{er} juillet 2009
- Amendements à IFRS 2 « Transactions intragroupe dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie », applicables à partir du 1er janvier 2010.
- IFRIC 12 : Concession de services publics. Cette interprétation ne s'applique pas à Valtech.
- IFRIC 15 : Accord pour la construction d'un bien immobilier. Cette interprétation ne s'applique pas à Valtech.
- IFRIC 16 « Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger », applicable à compter du 1er janvier 2010.
- IFRIC 17 « Distribution d'actifs non monétaires à des actionnaires », applicable à compter du 1er janvier 2010.
- IFRIC 18 « Transfert d'actifs de la part de clients », applicable à compter du 1er janvier 2010.
- Amendement à IAS 32 relatif au classement des droits de souscription émis, applicable au 31 décembre 2010.
- « Amélioration annuelle des normes IFRS mai 2008 »
- « Amélioration annuelle des normes IFRS avril 2009 »

1.27. NORMES, INTERPRETATIONS D'APPLICATION OBLIGATOIRE POSTERIEUREMENT AU 31 DECEMBRE 2010 ET NON APPLIQUES PAR ANTICIPATION.

Les textes publiés par l'IASB qui entrent en vigueur à compter du 1^{er} Janvier 2011, et que le Groupe a décidé de ne pas appliquer par anticipation sont les suivants :

- Amendements à IFRIC 14 « Paiements anticipés des exigences de financement minimal »,
- IAS 24R « informations relatives aux parties liées »
- Amendements à IAS 32 « Instruments financiers : informations à fournir et présentation »
- IFRIC 19 « Extinction des dettes financières avec des instruments de capitaux propres »

1.28. ELEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun évènement significatif n'est intervenu après la clôture.

NOTE 2 – EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

2.1. PRESENTATION DU PERIMETRE

Les comptes consolidés de VALTECH S.A. et ses filiales au 31 décembre 2010 regroupent les comptes des sociétés dont la liste est précisée dans le tableau ci-dessous :

Périmètre	Pays	% intérêt 2010	% intérêt 2009	Date d'acquisition ou de création	Méthode de consolidation
Valtech S.A.			Société mère	-	
Valtech Training S.A.S		100%	100%	2002	Intégration globale
Valtech Offshore S.A.		100%	100%	2003	Intégration globale
Valtech Agency S.A.S.		100%	100%	2005	Intégration globale
Valtech Technology Consulting S.A.S. (Société sans activité)	France	100%	100%	2006	Intégration globale
Valtech Axelboss S.A.S. (Société sans activité)		100%	100%	2006	Intégration globale
Valtech Ltd	Grande Bretagne	100%	100%	1996	Intégration globale
Valtech Inc.	USA	100%	100%	1997	Intégration globale
VT Solutions INC		100%	-	2010	Intégration globale
Valtech AB		100%	100%	1999	Intégration globale
Overland Mobil Kommunikation A.B. (société sans activité)	Suède	100%	100%	1999	Intégration globale
Kiara Scandinavia AB		100%	100%	2008	Intégration globale
Kiara AB		100%	100%	2008	Intégration globale
Valtech AG		100%	100%	2000	
Valtech Gmbh	Allemagne	100%	100%	1999	Intégration globale
Valtech A/S	Danemark	100%	100%	2000	Intégration globale
Valtech CO.LTD	Corée du Sud	50.793%	50.793%	2000	Mise en équivalence
Valtech Systems Private Limited	Inde	100%	100%	2004	Intégration globale
Valtech India Software Services Private Limited		100%	100%	2005	Intégration globale

2.2. MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice VALTECH SA a procédé à la création de la société VT SOLUTIONS Inc. Cette société est détenue à 100% par le groupe.

Cette création a été suivie de l'acquisition des activités d'Adea le 17 décembre 2010 pour un montant de 7,9 millions d'euros. Adea est un groupe international de conseil spécialisé dans les technologies et les solutions digitales, basé aux Etats-Unis, et qui a réalisé en 2009 un chiffre d'affaires d'environ 39 millions de dollars.

NOTE 3 – ECART D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition générés lors d'un regroupement d'entreprises sont rattachés, dès l'acquisition, aux Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) correspondantes.

Ces entités correspondent à des filiales ou des zones géographiques, dans lesquelles le Groupe est implanté, dont l'activité continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. L'évolution des écarts d'acquisition sur la période peut se présenter de la manière suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	ADEA (US + INDIA)		Valtech Systems Private Limited	Valtech A/S	Valtech Agency	Kiara	Total goodwill
	USA	Allemagne	Inde	Danemark	France	Suède	
Au 31 Décembre 2009	-	3 688	6 919	445	2 037	585	13 674
Augmentation sur acquisition d'une filiale	8 401	-	-	-	-	84	8 485
Diminution sur cession d'une filiale	-	-	-	-	-	-	-
Dépréciation reconnue sur l'exercice	-	(2 696)	(4 678)	-	-	-	(7 374)
Différence de conversion	(26)	-	775	(1)	-	89	837
Autres	-	-	-	-	-	-	-
Au 31 Décembre 2010	8 375	992	3 016	444	2 037	758	15 622

Le 15 décembre 2010, la société a fait l'acquisition, des activités américaines et indiennes de la société américaine de conseil ADEA spécialisée dans les technologies et les solutions digitales. Ce sont les filiales américaines (Valtech Solutions) et indiennes (V.S.S.L.) du groupe Valtech qui se sont portées acquéreuses des fonds de commerce des activités d'ADEA dans chacun des pays. Ces fonds se sont élevés respectivement à l'équivalent en dollars de 7 992 milliers d'euros et 409 milliers d'euros au 15 décembre 2010.

3.1. RECONNAISSANCE DE L'ECART D'ACQUISITION DANS LA DEVISE DE LA SOCIETE ACQUISE

Les écarts d'acquisition sont désormais reconnus dans la devise de la société acquise conformément à IAS 21.

3.2. TEST DE DEPRECIATION

Selon IFRS 3 (regroupement d'entreprises), les écarts d'acquisition ne sont pas amortis et doivent subir un test de dépréciation au moins une fois par an ou de manière plus fréquente si des événements ou circonstances particulières indiquent une perte de valeur potentielle.

En cas de différence entre la valeur recouvrable de l'UGT et sa valeur comptable, une perte de valeur est comptabilisée. Celle-ci est imputée en priorité sur l'écart d'acquisition.

VALTECH procède annuellement à la revue de la valorisation de ses écarts d'acquisition à la clôture de l'exercice et peut déprécier les valeurs comptabilisées au bilan afin d'ajuster leur valeur nette à due concurrence.

Les écarts d'acquisition font désormais l'objet une fois par an d'un test de dépréciation. Ce test annuel est effectué au cours du premier trimestre de chaque année dans le cadre de l'arrêté annuel des comptes du Groupe.

La méthodologie retenue consiste principalement à comparer les valeurs recouvrables de chacune des divisions opérationnelles du Groupe, aux actifs nets correspondants (y compris écarts d'acquisition). Ces valeurs recouvrables sont essentiellement déterminées à partir des flux de trésorerie futurs d'exploitation basées sur l'activité des trois prochaines années et complétée par une projection actualisée sur les deux années suivantes ainsi que d'une valeur terminale.

Le Groupe a pris en compte une prime de risque complémentaire sur certaines filiales afin de couvrir les risques spécifiques liés à l'économie locale et à la situation concurrentielle de la filiale.

Durant l'année, des indices de pertes de valeur sont apparus pour deux divisions opérationnelles, en Allemagne et en Inde, ainsi qu'un effet de change défavorable.

En effet, durant cette période de retournement, les prévisions de cash flow relatives à la filiale allemande, Valtech GmbH, ont donné une juste valeur de cette UGT inférieure de 2 696 milliers d'euros à sa valeur inscrite dans les comptes consolidés. Une dépréciation de ce montant a donc été constatée dans les comptes consolidés pour la ramener à sa juste valeur, soit 992 milliers d'euros

Par ailleurs, l'acquisition en décembre 2010 des activités américaines et indiennes d'ADEA va modifier l'organisation du groupe aux Etats Unis et en Inde, avec un regroupement managérial et opérationnel. Cela devrait aussi entraîner pour la filiale indienne, Valtech Systems Private Limited, un rééquilibrage de son activité de sous-traitance auprès du groupe par rapport à son activité hors groupe. Dans ce contexte, les prévisions de rentabilité de cette filiale ont été actualisées en prenant une prime de risque additionnelle.

Il en a globalement résulté une baisse de la valeur de cette UGT, et de l'écart d'acquisition afférant qui était fondé initialement sur son activité quasi exclusivement interne au groupe. Une dépréciation de l'écart d'acquisition de 4 678 milliers d'euros a donc été constatée sur l'exercice pour en ramener sa valeur à 3 016 milliers d'euros.

Le résultat consolidé 2010 a ainsi été impacté significativement par les dépréciations des écarts d'acquisition, soit 7 374 milliers d'euros (dont 2.029 milliers d'euros au premier semestre 2010) à comparer à seulement 428 milliers d'euros en 2009.

Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs est le coût moyen pondéré du capital issu des paramètres suivants :

	31-déc.-10	31-déc.-09
Coût du capital	10,85%	11,05%
Coût de l'endettement avant impôts	5,33%	5,48%

Les taux de croissance d'activité sont les suivants :

	2011	2012	2013	2014	2015	Taux de croissance à l'infini
Valtech AG	41,0%	17,0%	21,0%	18,0%	10,0%	1,0%
Valtech Systems private limited	19,3%	2,7%	9,7%	3,0%	5,1%	1,0%
Valtech A/S	18,1%	10,0%	9,0%	1,0%	1,0%	1,0%
Kiara	21,0%	1,0%	1,0%	1,0%	1,0%	1,0%
Valtech Agency	64,0%	35,0%	20,0%	1,0%	1,0%	1,0%

Les hypothèses retenues en termes de variation du chiffre d'affaires et de valeurs terminales sont raisonnables et conformes aux données de marché disponibles pour chacune des divisions opérationnelles.

En 2010, la sensibilité de la valeur recouvrable à une modification d'un point du taux d'actualisation ou du taux de croissance à l'infini est la suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Taux d'actualisation + 1 point	Taux d'actualisation - 1 point	Taux de croissance à l'infini + 1 point	Taux de croissance à l'infini - 1 point
Danemark	2 942	4 311	4 080	3 130
USA Objectspace				
Valtech Gmbh	(246)	292	212	(179)
Valtech Systems private limited	(184)	209	295	(260)
Valtech Agency	5 779	7 704	7 420	6 005
Kiara	20 606	26 301	25 404	21 330
Total	28 897	38 817	37 411	30 026

En 2010, la sensibilité de la valeur recouvrable à une modification d'un point du taux d'actualisation ou du taux de croissance à l'infini aurait les incidences suivantes sur la dépréciation des écarts d'acquisition et sur le résultat de l'exercice :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Taux d'actualisation + 1 point	Taux d'actualisation - 1 point	Taux de croissance à l'infini + 1 point	Taux de croissance à l'infini - 1 point
Danemark	-	-	-	-
USA Objectspace	-	-	-	-
Valtech Gmbh	(246)	-	-	(179)
Valtech Systems private limited	(184)	-	-	(260)
Valtech Agency	-	-	-	-
Kiara	-	-	-	-
Total	(430)	-	-	(439)

Des tests de dépréciation complémentaires sont effectués si des événements ou circonstances particulières indiquent une perte de valeur potentielle. Les écarts d'acquisition relatifs aux sociétés mises en équivalence sont comptabilisés en titres mis en équivalence. Lorsque les critères de perte de valeur tels que définis par IAS 36 indiquent que des titres mis en équivalence ont pu perdre de la valeur, le montant de cette perte est déterminé selon les règles définies par IAS 36.

En 2010, les taux WACC qui équilibreraient la valeur économique des goodwill et les valeurs comptables au 31/12/2010, avant dépréciation 2010, sont les suivants :

	Taux de WACC
Denmark	26,8%
Valtech Gmbh	8,4%
Valtech Majoris (VSL Valtech India)	10,0%
Agency ACDSI	25,2%
KIARA Sweden	80,0%

NOTE 4 - AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

<i>(en milliers d'euros)</i>	Logiciels achetés	Logiciels créés pour usage interne	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	Total immobilisations corporelles
Au 31 décembre 2009				
Valeur brute	3 685	418	-	4 103
Amortissement	(3 492)	(418)	-	(3 910)
Valeurs nettes au 31 décembre 2009	193	-0	-	193
Variation de périmètre				
Augmentation	128	-	-	128
Dépréciation de l'exercice	(121)	-	-	(121)
Cessions de l'exercice	-	-	-	-
Différence de conversion	1	-	-	1
Autres variations	-	-	-	-
Au 31 décembre 2010				
Valeur brute	3 628	418	-	4 046
Amortissement	(3 427)	(418)	-	(3 845)
Valeurs nettes au 31 décembre 2010	201	-	-	201

NOTE 5 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les variations dans les immobilisations corporelles peuvent se présenter de la manière suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Immobilisations corporelles					Total
	Agencements	Mobilier de bureau	Matériels informatiques	Autres	Location financement	
Au 31 décembre 2009						
Valeurs brutes	2 481	1 624	8 244	1 470	757	14 575
Amortissements	(1 439)	(1 350)	(7 612)	(1 080)	(689)	(12 169)
Valeurs nettes au 31 décembre 2009	1 042	274	632	390	68	2 407
Augmentations						
Cessions	(69)	(10)	(27)	(3)	-	(109)
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-
Différence de conversion	17	17	40	3	-	77
Amortissements	(218)	(99)	(589)	(81)	(57)	(1 044)
Amortissements exceptionnels	-	-	-	(290)	-	(290)
Autres variations	-	-	-	-	-	-
Au 31 décembre 2010						
Valeurs brutes	3 165	1 627	8 333	1 623	757	15 505
Amortissements	(1 654)	(1 136)	(7 197)	(1 521)	(746)	(12 254)
Valeurs nettes au 31 décembre 2010	1 511	491	1 136	102	11	3 251

Les locations financières concernent les agencements du matériel informatique.

NOTE 6 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les variations dans les immobilisations financières se présentent de la manière suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Participation dans les entreprises associées	Actifs financiers non courants	Dépôt	Autres investissements à long terme	Total
Au 31 décembre 2009					
Valeurs brutes	331	80	2 490	-	2 901
Dépréciation	-	(80)	-	-	(80)
Valeurs nettes au 31 décembre 2009	331	-	2 490	-	2 821
Augmentation	34	-	348	-	382
Cessions	(34)	(3)	(40)	-	(77)
Dépréciation	-	3	-	-	3
Différence de conversion	40	-	90	-	130
Réaffectation	-	-	-	-	-
Résultat dans les co-entreprises	133	-	-	-	133
Au 31 décembre 2010					
Valeurs brutes	504	77	2 888	-	3 469
Dépréciation	-	(77)	-	-	(77)
Valeurs nettes au 31 décembre 2010	504	-	2 888	-	3 392

- **Titres mis en équivalence**

Les titres mis en équivalence concernent une prise de participation dans une joint-venture coréenne initialement à hauteur de 47% réalisée durant le mois de novembre 2000.

Au cours de l'exercice 2006, le Groupe a participé à deux opérations de recapitalisation au sein de la société JV VALTECH CO.Ltd (Corée) en accord avec son coactionnaire la société de droit coréen SK Namsan Bldg. A l'issue de cette opération, VALTECH S.A. détenait 49% de la société Coréenne contre 48,36% au 1^{er} janvier 2006. Ces opérations de restructuration ont eu pour incidence d'augmenter l'écart d'acquisition d'un montant de 409 milliers d'euros, qui a été intégralement déprécié en 2006.

En 2007, la Société Valtech SA a acquis 1.79% de la Joint Venture Valtech Co.Ltd, portant son pourcentage de participation de 49% à 50.79%.

A l'issue de l'exercice clos le 31 décembre 2010, les données financières de cette société peuvent se synthétiser de la manière suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31-déc.-10	31-déc.-09
Actifs courants	1 731	1 270
Actifs non courants	243	172
Dettes courantes	981	790
Dettes non courantes	-	-
Revenus	4 778	4 244
Charges	(4 516)	(4 070)
Résultat net	262	174

- **Autres titres immobilisés**

Au cours de l'année 2009, Valtech SA est entrée dans un processus de cession des titres détenus dans la société MEDHOST. L'acte définitif validant cette opération a été signé le 29 Janvier 2010.

En application de la Norme IFRS 5, cet actif non courant avait donc été identifié comme disponible à la vente et était ainsi présenté comme tel au bilan et au compte de résultat consolidé au 31 décembre 2009.

L'opération a été totalement dénouée sur l'exercice 2010.

- **Prêts et autres immobilisations financières**

Les autres immobilisations financières correspondent à des dépôts et cautions versés dans le cadre des locations immobilières des sociétés du Groupe pour un montant de 2,9 millions d'euros.

NOTE 7 – CREANCES COURANTES

7.1. CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les créances clients au 31 décembre 2010 se présentent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	
Au 31 décembre 2009	
Valeur brute	19 926
Provisions pour dépréciation	(342)
Valeur nette au 31 décembre 2009	19 583
Variation	3 131
Mouvement des provisions	68
Différence de conversion	683
Variation de périmètre	5 902
Autre mouvements (IAS 32-39)	(1 431)
Valeur nette au 31 décembre 2010	27 936
Valeur brute	28 355
Provision pour dépréciation	(419)
Valeur nette au 31 décembre 2010	27 936

Selon les normes IAS 32 et 39, les programmes de mobilisation de créances commerciales sont maintenus dans les créances et dans l'endettement à court terme lorsque, après analyse du contrat, les risques sur les créances commerciales ne sont pas transférés en substance aux organismes de financement.

L'incidence sur les découverts du Groupe au 31 décembre 2010 est de 0,9 million d'euros.

(en milliers d'euros)		
<u>Balance agée des créances non provisionnées</u>	<u>31/12/2010</u>	<u>31/12/2009</u>
< 30 jours	18 905	13 674
30-60 jours	5 755	4 048
60-90 jours	2 336	961
90-120 jours	940	900
Total	27 936	19 583
Total des créances cédées au factor incluses dans la balance agée	1 431	2 066
<u>Mouvements des créances douteuses</u>	<u>31/12/2010</u>	<u>31/12/2009</u>
au 1er janvier	(342)	(318)
Provision sur créances douteuses	(18)	(82)
Créances irrécouvrables	26	(111)
Créances recouvrées pendant l'année	33	-
Reprise de provisions	82	166
Incidence de l'impairment	-	-
Ecart de conversion	(12)	2
Au 31 décembre	(231)	(342)
<u>Ancienneté des créances avant fait l'objet d'un impairment</u>	<u>31/12/2010</u>	<u>31/12/2009</u>
< 30 jours	(18)	-
30-60 jours	(3)	(27)
60-90 jours	(49)	(1)
90-120 jours	(161)	(315)
Total	(231)	(342)

7.2. AUTRES CREANCES

(en milliers d'euros)	31-déc.-10	31-déc.-09
Créances sociales et fiscales	2 243	3 802
Autres créances	1 970	82
Charges constatés d'avance	1 084	1 204
Fournisseur avances et acomptes	-	0
Autres créances	5 297	5 088

Le poste Autres créances correspond principalement au produit de cession de l'activité Axelboss, non encore encaissé au 31 décembre 2010.

- **Charges constatées d'avance**

Les comptes charges constatées d'avance enregistrent les charges comptabilisées dans l'exercice mais se rapportant aux exercices suivants. Les charges constatées d'avance correspondent essentiellement à des frais de locations et d'assurances.

8.1. CAPITAL

Au 31 décembre 2010, le capital de VALTECH S.A., d'un montant de 2.436.636,30 euros est composé de 155.008.451 actions ordinaires d'un nominal de 0,015 euros. Il est entièrement libéré.

Les variations sur la période se présentent de la manière suivante :

(en unités)	31-déc.-10	31-déc.-09
Nombre d'actions au 31 décembre 2009	88 668 358	88 668 358
Augmentation de capital	66 340 093	-
Levées d'options	-	-
Nombre d'actions au 31 décembre 2010	155 008 451	88 668 358

8.2. ACTIONS D'AUTOCONTROLE

La société détient au 31 décembre 2010 un portefeuille total de 214.900 actions propres, ce qui représente moins de 0,01 % de son capital. Les actions restant dans le portefeuille au 31 décembre 2009 sont destinées à être cédées au personnel de VALTECH ou à celui des sociétés qui lui sont liées, soit dans le cadre du plan d'options d'achat d'actions approuvé par l'assemblée générale du 5 novembre 1999, soit dans le cadre de plans futurs.

Ce portefeuille se décompose en 214.900 actions achetées en 1998 pour un montant de 68 millions d'euros.

8.3. RESERVES

Les différentes composantes des capitaux propres consolidés, y compris le résultat de l'exercice varient de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	Capital	prime d'émission	Réserves	Action d'autocontrôle	Réserves de conversion	Total
Capitaux propres à la fin de la période	1 352	62 685	(31 539)	(68)	(1 762)	30 668
Augmentation de capital	995	8 546	-	-	-	9 541
Juste valeur actifs financiers	-	-	-	-	-	-
Dépréciation Goodwill JV KOREA	-	-	-	-	-	-
Résultat 2010	-	-	(10 837)	-	-	(10 837)
Reconnaissance des paiements en actions	-	-	12	-	-	12
Actions d'autocontrôle	-	-	-	-	-	-
Différence de conversion	-	-	-	-	898	898
Divers	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres à la fin de la période	2 347	71 231	(42 364)	(68)	(864)	30 282

8.4. RESULTAT DE BASE PAR ACTION ET RESULTAT DILUE PAR ACTION

La réconciliation entre le résultat de base par action et le résultat dilué par action peut être présentée de la manière suivante :

	Profit (perte) net	Nombre moyen d'actions	Résultat par action
2010			
Résultat de base par action	(10 837)	100 482 347	(0,11)
Effets dilutif des stocks options	-	551 912	
Résultat par action dilué	(10 837)	101 034 259	(0,11)
2009			
Résultat de base par action	(907)	88 668 358	(0,01)
Effets dilutif des stocks options	-	1 352 000	
Résultat par action dilué	(907)	90 020 358	(0,01)

NOTE 9 – INTERETS MINORITAIRES

(en milliers d'euros)	31-déc.-10	31-déc.-09
Intérêts minoritaires au début de la période	-	1
Augmentation de capital	-	-
Acquisition	-	-
Différence de conversion	-	-
Autres variations	-	(1)
Résultat - part des minoritaires	-	-
Intérêts minoritaires à la fin de la période	-	-

L'acquisition en 2009 des actions de Valtech Offshore détenues par les minoritaires permet au groupe de détenir 100% de cette filiale ainsi que 100% de Valtech Systems Private Limited. Il n'y a donc plus d'intérêts minoritaires depuis le 31 décembre 2009.

NOTE 10 – PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

10.1. EVOLUTION DES PROVISIONS

(en milliers d'euros)	Litiges	Provisions pour perte à terminaison	Coûts de restructuration	Engagement de retraite	Couverture médicale USA	Autres	Total
Au 31 Décembre 2009							
Courant	724	-	513	-	69	67	1 372
Non courant	-	40	1 449	285	(0)	-	1 774
Provisions au 31 Décembre 2009	724	40	1 961	285	69	67	3 146
<i>Variation durant la période</i>							
Augmentation	50	124	496	9	-	(16)	663
Reprise	(99)	(50)	(459)	(69)	-	-	(677)
Reprise (utilisation)	(100)	-	(668)	-	(60)	-	(828)
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	703	160	-	-	863
Différence de conversion	-	(2)	94	3	7	8	110
Variations au 31 Décembre 2010	(149)	72	166	103	(53)	(8)	131
Au 31 Décembre 2010							
Courant	575	112	722	163	16	59	1 647
Non courant	-	-	1 405	225	-	-	1 630
Provisions au 31 Décembre 2010	575	112	2 127	388	16	59	3 277

10.2. PENSIONS, ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES POSTERIEURS A L'EMPLOI.

Selon les lois et usages de chaque pays, le Groupe accorde à ses salariés des régimes de retraite, prévoyance et frais médicaux. En France, chaque employé du Groupe bénéficie d'une indemnité de fin de carrière. Pour les autres pays, les régimes dépendent de la législation locale du pays, de l'activité et des pratiques historiques de la filiale concernée. Au-delà des régimes de base, les régimes peuvent être à cotisations définies ou à prestations définies et, dans ce dernier cas, totalement ou partiellement couverts par des placements dédiés (actions, obligations, contrats d'assurance ou autres formes de placements dédiés...).

- Régimes de base

Dans certains pays, et plus particulièrement en France, le Groupe participe à des régimes de sécurité sociale de base pour lesquels la charge enregistrée est égale aux cotisations appelées par les organismes d'État. Les régimes de base sont considérés comme étant des régimes à cotisations définies.

- Régimes à cotisations définies

Les prestations versées dépendent uniquement du cumul des cotisations versées et du rendement des placements de ces dernières. L'engagement du Groupe se limite aux cotisations versées qui sont enregistrées en charge.

- Régimes à prestations définies

La valorisation de l'engagement du Groupe au titre de ces régimes est calculée annuellement par des actuaires indépendants en utilisant la méthode "Projected Unit Credit". Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel, de projection des salaires futurs et de revalorisation des rentes versées.

- Avantage postérieur à l'emploi et indemnités de fin de carrière

Les engagements postérieurs à l'emploi sont déterminés en accord avec les principes comptables présentés en note 1.15. Pour les régimes de retraite, les pertes et gains actuariels sont amortis en charges en respectant la règle dite du "corridor" (les pertes et gains actuariels excédant 10 % du maximum entre la dette actuarielle et la valeur de marché des actifs financiers sont amortis sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiant de ce régime).

Pour les régimes de remboursement de frais médicaux, les pertes et gains actuariels sont amortis en charges sur la durée de vie active résiduelle moyenne des bénéficiaires.

Les avantages postérieurs à l'emploi sont reconnus dans les états financiers du Groupe suivant la répartition suivante :

(en milliers d'euros)	31-déc-10	31-déc-09
Engagement de retraite	224	285
Autres avantages sociaux (couverture médicale US)	16	69
Total	240	354
à plus de cinq ans	240	354

La cession de l'activité Axelboss le 4 novembre a entraîné une diminution des engagements de retraite de l'ordre de soixante mille d'euros.

Afin de réaliser les évaluations actuarielles, les hypothèses de base des calculs ont été déterminées par les actuaires pour chaque pays, les hypothèses spécifiques (taux de rotation du personnel, augmentation de salaire) sont fixées société par société.

	Engagement de retraite	Autres avantages sociaux	31-déc-10	31-déc-09
Provisions au début de la période	285	69	354	297
Coût des services rendus	(61)	(60)	(121)	59
Changement de méthode	-	-	-	-
Différence de conversion	-	7	7	(2)
Provisions à la fin de la période	224	16	240	354
Hypothèses				
Taux d'actualisation			4,50%	4,62%
taux d'augmentation annuelle des salaires			2,00%	2,00%
Age moyen de départ à la retraite			63	63

Les taux d'actualisation font référence au taux de rémunération des obligations d'Etat sur une période de 20 ans (indice Reuters).

L'entité américaine gère son programme d'assurance médicale externe sur un système de propre assurance. Il a été mis en place un plan dans lequel le Groupe rembourse directement les dépenses médicales de moins de 50.000 dollars US. Les autres frais sont couverts par un système de fonds de réassurance auquel participe le Groupe.

L'estimation de la provision en fin de période repose sur les dépenses réelles observées sur la période précédente (année civile 2009).

10.3. LITIGES

Dans le cours normal de leurs activités, les sociétés du Groupe peuvent être impliquées dans un certain nombre de procédures judiciaires, arbitrales et administratives. Les charges qui peuvent résulter de ces procédures ne sont provisionnées que lorsqu'elles sont probables et que leur montant peut être soit quantifié, soit estimé dans une fourchette raisonnable.

Le montant des provisions retenu est fondé sur l'appréciation du risque au cas par cas et dépend en majeure partie de facteurs autres que le stade d'avancement des procédures, étant précisé que la survenance d'événements en cours de procédure peut toutefois entraîner une réappréciation de ce risque.

Des discussions avec un client américain, relatives à la réception définitive d'un contrat sont toujours en cours. La direction de la filiale américaine, comme celle du groupe, considère qu'une provision de 150 Ke, comptabilisée en décembre 2010, couvre le risque estimé.

A la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autre litige, arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir, ou ayant eu dans un passé récent, une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la Société et du Groupe. Ni le Groupe VALTECH ni aucune de ses filiales n'est partie à un procès ou à une procédure d'arbitrage quelconque dont la direction de VALTECH estime que le résultat pourrait raisonnablement avoir une incidence négative significative sur ses résultats, son activité ou sa situation financière consolidée.

Les reprises de provisions de l'exercice concernent notamment l'ajustement des provisions sur les contrôles sociaux et fiscaux qui sont maintenant notifiés. Les autres litiges concernent principalement des affaires prud'homales avec d'anciens employés.

10.4. PROVISIONS POUR PERTE A TERMINAISON

Lorsque les contrats de prestation sont au forfait, les sociétés du Groupe comptabilisent une provision pour perte à terminaison lorsque le coût de revient prévisionnel d'un contrat est supérieur au chiffre d'affaires contractuel.

Les dotations et reprise de l'exercice concerne principalement un petit nombre de contrats significatifs au forfait qui sont désormais sous contrôle.

10.5. COÛTS DE RESTRUCTURATION

Dans le cadre des plans de restructuration initiés au cours des exercices précédents, l'évolution de la provision pour risques peut être présentée de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	Coûts de réduction des effectifs	Bureaux inutilisés	Cumul 31/12/2010	Cumul 31/12/2009
Provision début de période		1 961	1 961	938
Nouveaux plans				
Charge de la période		497	497	1 278
Utilisation de la période		(1 127)	(1 127)	(302)
Entrée de périmètre		(703)	(703)	
Différence de conversion		(94)	(94)	(48)
Provision fin de période		2 128	2 128	1 961

L'évolution de la provision pour coûts de restructuration est principalement liée aux reprises de provision pour la partie des loyers sur nos bureaux sous utilisés aux Etats-Unis.

Ces provisions pour loyers inoccupés couvrent les totalités des loyers jusqu' à la fin des baux, minorés des sous locations potentielles si celles-ci sont jugées suffisamment probables au regard du marché local de l'immobilier.

NOTE 11 – DETTES COURANTES – NON COURANTES

11.1. DETTES NON COURANTES

Les dettes non courantes concernent :

(en milliers d'euros)	31-déc.-10	31-déc.-09
Dettes fiscales et sociales	-	-
Autres	-	78
Dettes non courantes	-	78

11.2. DETTES COURANTES

Les autres dettes courantes se présentent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31-déc.-10	31-déc.-09
Dettes fiscales et sociales	10 108	8 905
Avances clients	1 486	866
Produits constatés d'avance	3 080	2 342
Autres dettes financières	-	222-
Dettes sur acquisition de Kiara	-	0
Autres	534	138
Dettes courantes	15 208	12 473

11.3. DETTES FOURNISSEURS

La balance âgée des dettes fournisseurs se présente de la façon suivante :

(en milliers d'euros)		
Balance âgée des dettes fournisseurs	31/12/2010	31/12/2009
< 30 jours	7 815	5 170
30-60 jours	1 605	1 510
60-90 jours	1 171	51
90-120 jours	820	511
Total	11 411	7 242

(en milliers d'euros)		
Valeur nette au 31 décembre 2009	7 242	7 140
Variation	859	(6)
Différence de conversion	319	111
Variation de périmètre	2 991	-
Autre mouvements (IAS 32-39)	-	-
Valeur nette au 31 décembre 2010	11 411	7 242

NOTE 12 – TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE ET DETTES FINANCIERES

12.1. TRESORERIE NETTE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie et équivalents de trésorerie figurant dans le tableau des flux de trésorerie consolidés, comprend la trésorerie (fonds en caisse et dépôts à vue) ainsi que les équivalents de trésorerie (placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur).

Les placements dont l'échéance initiale est à plus de trois mois sans possibilité de sortie anticipée ainsi que les comptes bancaires faisant l'objet de restrictions (comptes bloqués) autres que celles liées à des réglementations propres à certains pays ou secteurs d'activités (contrôle des changes, etc.) sont exclus de la trésorerie et des équivalents de trésorerie du tableau des flux de trésorerie.

(en milliers d'euros)		
	31-déc-10	31-déc-09
Trésorerie et équivalent	7 948	8 173
Découvert	(536)	(1 094)
Mobilisation de créances (IAS 39)	(878)	(2 066)
Total	6 534	5 013

12.2. ANALYSE DE LA DETTE PAR NATURE

(en milliers d'euros)		
	31-déc-10	31-déc-09
Emprunt (part > 1 an)	0	200
Location financement (part > 1 an)	14	141
Dettes non courantes	14	341
Emprunt (part < 1 an)	3 791	230
Location financement (part < 1 an)	105	174
Découvert	1 414	3 160
Dettes courantes	5 310	3 564
Total dettes financières	5 324	3 905

12.3. ANALYSE DE LA DETTE PAR ECHEANCES

(en milliers d'euros)	31-déc-10	31-déc-09
< 1 an	5 310	3 564
1-5 ans	14	341
+ 5 ans	-	-
Total	5 324	3 905

12.4. ANALYSE DE LA DETTE PAR DEVICES

(en milliers d'euros)	31-déc-10	31-déc-09
Euros	1 159	2 881
Livre sterling	363	457
USD	3 805	221
Roupie indienne	-	162
Couronnes Danoises	-	14
Couronnes Suédoises	(3)	171
Total	5 324	3 905

12.5. CONTRATS DE FINANCEMENT

La plupart des contrats de financement conclus par le Groupe contiennent les clauses habituelles en cas de défaillance ou d'évolution défavorable significative de VALTECH S.A. et de ses filiales. En vertu de ces clauses, la dégradation significative de la situation financière du Groupe peut causer l'exigibilité d'une partie significative ou même de la totalité de ses lignes de crédit.

12.6. MOBILISATION DE CREANCES

Conformément à IFRS 1, le Groupe a choisi d'appliquer au 1er janvier 2005 les normes IAS 32 & 39 relatives aux instruments financiers.

Selon les normes IFRS (IAS 39), les créances clients cédées dans le cadre d'une convention d'affacturage sans transfert des risques inhérents au recouvrement, doivent rester dans les comptes clients en contrepartie d'un compte de découvert. Au 31 décembre 2010 l'incidence sur la trésorerie est de 0,9 Million d'euros.

NOTE 13 – INFORMATIONS SECTORIELLES

Conformément à la norme IFRS 8 – Secteurs Opérationnels, l'information sectorielle au 31 Décembre 2010 est présentée et établie sur la base des données de gestion interne, utilisées pour l'analyse de la performance des activités et l'allocation des ressources par le Président et le Conseil d'Administration, qui forment le principal organe de décision opérationnel du Groupe.

Chaque secteur opérationnel représente une ou plusieurs entités légales, regroupées par zone géographique du Groupe et qui est exposée à des risques et une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs opérationnels.

Chaque secteur opérationnel fait l'objet d'un suivi individuel en termes de reporting interne, selon des indicateurs de performance communs à l'ensemble des secteurs.

Les secteurs présentés au titre de l'information sectorielle sont des secteurs opérationnels ou des regroupements de secteurs opérationnels similaires, en l'occurrence les entités légales par pays. Les données de gestion utilisées pour évaluer la performance d'un secteur sont établies conformément aux principes IFRS appliqués par le Groupe pour ses états financiers consolidés.

L'information sectorielle de premier niveau correspond aux zones géographiques dans lesquelles le Groupe est implanté :

- France
- Suède
- Danemark
- Royaume-Uni
- Etats Unis,
- Asie

Les informations sectorielles du Groupe au 31 décembre 2010 sont présentées de la manière suivante :

	31-déc.-10							
	France	Suède	Danemark	Royaume-Uni	Allemagne	Etats-Unis	Autres	Total
Revenus								
Revenus avec des tiers	33 399	16 090	6 860	6 264	4 199	9 066	1 729	77 607
Autres produits opérationnels	4	-	-	15	10	-	21	50
Total des revenus opérationnels	33 403	16 090	6 860	6 279	4 209	9 066	1 750	77 657
Résultat								
Résultat opérationnel	(3 126)	1 600	272	(227)	(3 302)	(715)	(4 776)	(10 274)
Intérêts minoritaires	-	-	-	-	-	-	-	-
Quote-part dans résultats des sociétés associées	-	-	-	-	-	-	133	133
Amortissement et dépréciation (hors goodwill)	(405)	(201)	(112)	(79)	(89)	(220)	(59)	(1 165)
Dépréciation des goodwills	-	-	-	-	(2 696)	-	(4 678)	(7 374)
Résultat avant impôts	(2 914)	1 537	288	(394)	(3 262)	(501)	(4 477)	(9 723)
Impôts sur les bénéfices	(106)	(416)	(57)	(194)	-	-	-	(773)
Résultat net de la période	(3 361)	1 122	230	(588)	(3 262)	(501)	(4 477)	(10 837)
Etat de la situation financière du groupe								
Goodwill (valeur nette)	2 037	758	444	-	992	7 960	3 430	15 621
Actif courant	17 244	7 351	4 063	2 091	2 118	7 327	2 470	42 664
Actif non courant	4 131	1 094	1 132	1 846	1 553	8 746	4 511	23 013
Trésorerie et équivalent de trésorerie	2 228	2 564	1 668	1	728	378	380	7 947
Dettes	15 293	4 013	1 938	3 614	242	8 251	2 045	35 396
Autres informations								
Investissements de l'année								
* Actif incorporel	85	-	-	17	-	-	26	128
* Actif corporel	1 184	252	52	49	35	481	157	2 210
* Actif financier	209	-	24	13	4	104	29	383

	31-déc.-09							
	France	Suède	Danemark	Royaume-Uni	Allemagne	Etats-Unis	Autres	Total
Revenus								
Revenus avec des tiers	33 428	12 649	9 169	5 836	5 753	6 908	1 669	75 411
Autres produits opérationnels	61	2	-	36	6	-	1	106
Total des revenus opérationnels	33 489	12 650	9 169	5 872	5 758	6 908	1 670	75 517
Résultat								
Résultat opérationnel	(520)	1 297	549	(805)	(469)	(3 805)	(2)	(3 756)
Intérêts minoritaires	-	-	-	-	-	-	-	-
Quote-part dans les résultats des sociétés associées	-	-	-	-	-	-	89	89
Amortissement et dépréciation (hors goodwill)	(237)	(153)	(166)	(106)	(117)	(318)	(298)	(1 396)
Dépréciation des goodwills	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat avant impôts	(666)	1 280	573	(975)	(415)	(3 984)	67	(4 119)
Impôts sur les bénéfices	(13)	(510)	377	123	120	(1)	(7)	89
Résultat net de la période	2 444	770	951	(851)	(295)	(3 985)	61	(907)
Etat de la situation financière du groupe								
Goodwill (valeur nette)	2 037	584	445	-	3 688	-	6 919	13 674
Actif courant	21 293	4 532	4 170	1 488	2 382	2 840	1 148	37 855
Actif non courant	3 572	832	1 172	1 791	4 302	428	7 626	19 723
Trésorerie et équivalent de trésorerie	4 015	1 400	1 273	1	1 107	289	88	8 173
Dettes	14 842	2 661	2 221	3 035	266	2 711	1 172	26 909
Autres informations								
Investissements de l'année								
* Actif incorporel	169	-	-	3	12	-	3	186
* Actif corporel	108	244	191	21	11	289	20	884
* Actif financier	11	-	144	5	3	-	88	251

NOTE 14 – PERSONNEL

14.1. EFFECTIF MOYEN ET CHARGES DE PERSONNEL

Nombre moyen de personnes	31-déc.-10		31-déc.-09	
	Facturable	Non facturable	Facturable	Non facturable
France	192	49	190	58
Etats-Unis et Asie	487	33	325	45
Europe (France exclue)	118	51	215	51
Total	797	133	730	154

Charges de personnel (charges sociales comprises)	31-déc.-10	31-déc.-09
Coûts des ventes	(40 475)	(41 569)
Coûts commerciaux	(4 028)	(3 883)
Coûts administratifs	(8 646)	(7 975)
Total	(53 149)	(53 427)

Droit Individuel à la Formation (DIF)

Conformément à l'Avis n° 2004-F du 13 octobre 2004 du comité d'urgence du CNC relatif à la « comptabilisation du droit individuel à la formation – DIF », les dépenses engagées au titre du DIF constituent une charge de la période et ne donnent donc lieu à aucun provisionnement mais mention est faite dans l'annexe du volume d'heures à la clôture de l'exercice de la part ouverte des droits avec indication du volume d'heures n'ayant pas fait l'objet de demandes des salariés.

Dans quelques cas limités (demande de Congés Individuels de Formation (« CIF ») ou en cas de licenciement ou démission) où ces dépenses ne peuvent être considérées comme rémunérant des services futurs, l'engagement à court terme en résultant est provisionné dans les comptes de l'exercice, dès que l'obligation à l'égard du salarié devient probable ou certaine.

Au titre du droit individuel à la formation, pour les personnes non-fonctionnaires et en contrats à durée indéterminée au sein des entités françaises du Groupe VALTECH, le volume d'heures de la part ouverte mais non consommée des droits est de 8 525 heures au 31 décembre 2010.

14.2. SOUS TRAITANTS

Nombre moyen de sous traitants	31-déc.-10		31-déc.-09	
	Facturable	Non facturable	Facturable	Non facturable
France	35	2	42	6
Etats-Unis	3	0	13	1
Europe (France exclue)	22	2	40	6
Inde	3	2	21	6
Total	63	6	116	18

NOTE 15 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE RESULTAT OPERATIONNEL

15.1. CHARGES OPERATIONNELLES

(en milliers d'euros)	31-déc.-10	31-déc.-09
Salaires	(42 510)	(42 792)
Charges sociales	(10 891)	(10 888)
Rémunérations payées en actions	(12)	(29)
Dépréciations et amortissements	(1 167)	(1 396)
Test de dépréciation sur immobilisations financières	-	-
Test de dépréciation reconnu / (repris) sur créances commerciales	(98)	(476)
Autres	(24 527)	(21 210)
Total charges opérationnelles par nature	(79 205)	(76 791)
Coûts des ventes	(53 022)	(51 159)
Coûts commerciaux	(5 296)	(5 190)
Coûts administratifs	(20 887)	(20 442)
Total charges opérationnelles par destination	(79 205)	(76 791)

Le crédit d'impôt recherche constaté au 31 décembre 2009 avait été comptabilisé en déduction du coût des ventes pour 2.320 milliers d'euros sur la ligne « Autres » des charges opérationnelles. Aucun crédit d'impôt n'a été comptabilisé en 2010.

15.2. –EXCEDENT BRUT OPERATIONNEL COURANT

	31-déc.-10	31-déc.-09
Résultat opérationnel courant	(1 549)	(1 274)
Variation des amortissements, dépréciations et provisions	872	364
Excédent brut opérationnel courant	(677)	(910)

L'excédent brut opérationnel courant, calculé à partir du résultat opérationnel courant neutralisé des mouvements d'amortissement, de dépréciations et de provisions, s'améliore de 233 K€ entre les 2 exercices.

15.3. –AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

(en milliers d'euros)	31-déc.-10	31-déc.-09
Plus ou (moins) values sur cession	1 599	(38)
Dépréciation des actifs	(7 374)	(428)
Coûts de restructuration	(2 951)	(2 015)
Autres	1	(1)
Total	(8 725)	(2 481)

NOTE 16 – RESULTAT FINANCIER

(en milliers d'euros)	31-déc.-10	31-déc.-09
Charges d'intérêts sur dettes financières	(67)	(235)
Produits financiers	9	65
Coût net de l'endettement	(58)	(170)
Variation des provisions sur actifs non courants	3	(102)
Autres produits (charges) financières	(156)	(60)
Différences de change	629	(121)
Autres charges et produit financiers	476	(282)
Total	418	(452)

NOTE 17 – IMPOTS DIFFERES

17.1. ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPOT

La charge d'impôt de la période peut être analysée de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31-déc.-10	31-déc.-09
Produits (Charges) d'impôt exigible	(389)	(99)
Variation des impôts différés	(384)	188
TOTAL	(773)	89

L'impôt différé comptabilisé dans le cadre des comptes consolidés établis au 31 décembre 2010 tient compte du taux d'imposition local des sociétés concernées.

17.2. IMPOTS DIFFERES

Les impôts différés actifs reconnus au 31 décembre 2010 peuvent être détaillés comme suit :

(en milliers d'euros)	Impôt différé net	Impôt différé actif	impôts différés passif
Début de période	2 200	2 265	(65)
Charge d'impôts	(384)	(285)	(99)
Ecart de conversion	38	51	(13)
Changement de méthodes	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-
Fin de période	1 854	2 031	(177)
Dont part courante	1 482	1 482	-
Dont part non courante	372	549	(177)

Le Groupe reconnaît des créances d'impôts liées à des déficits reportables lorsque la profitabilité de l'entité concernée permet d'envisager de manière fiable le recouvrement de celle-ci.

Conformément à IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés ne font pas l'objet d'une actualisation.

L'analyse par nature des impôts différés se présente de la manière suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Impôt différé actif 2010	Impôt différé actif 2009
Créances d'impôt sur déficit	1 435	1 489
Retraitements de consolidation	-	83
Différences temporaires	420	628
31-déc-10	1 855	2 200

Les impôts différés actifs relatifs aux pertes reportables des sociétés Danoise et Suédoises ont été consommés sur la période avec une incidence de 735 milliers d'euros sur le résultat.

L'importance des déficits reportables générés par certaines des sociétés du Groupe ont conduit à ne pas reconnaître la créance correspondante en raison de l'absence d'éléments prévisionnels tangibles.

<i>(en milliers d'euros)</i>	Impôts différés actifs non reconnus en 2010	Impôts différés actifs non reconnus en 2009
Valtech SA	11 752	10 896
Valtech Training (France)	-	-
Valtech Offshore	-	-
Valtech Ltd (UK)	340	124
Valtech AG (Allemagne)	546	331
Valtech Danemark	-	-
Valtech Inc	2 133	2 236
Valtech Systems Private Limited	1 014	1 031
Total	15 785	14 618

17.3. Preuve d'impôts

L'impôt sur les sociétés de l'année résulte de l'application du taux effectif en fin d'exercice au résultat avant impôts au 31 Décembre 2010. En France, les impôts différés sont calculés sur la base d'un taux d'imposition de 33,33%. Le rapprochement entre l'impôt théorique calculé sur la base du taux légal d'imposition en France et l'impôt effectif est le suivant :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Résultat net	(10 837)	(907)
Charges d'impôt	773	(89)
Intérêts minoritaires	-	-
Résultat des sociétés mis en équivalence	(133)	(89)
Résultat avant impôts	(10 197)	(1 085)
Produits (Charges) d'impôts théorique	3 399	362
Dépréciation des écarts d'acquisition	(2 401)	(87)
Différences permanentes sur crédit impôt recherche	-	773
Autres différences permanentes	(93)	36
Elimination de résultat interne	-	934
Utilisation de créances d'impôt sur déficits antérieurs	(76)	-
Créances d'impôt reconnues sur déficits antérieurs	-	467
Créances d'impôt non reconnues sur la période	(1 454)	(2 489)
Résultat non soumis à Impôts	(91)	-
Ecart de taux d'imposition entre les différents pays	47	104
Différence due à des changements de taux d'imposition	-	-
Impôt forfaitaire, crédit d'impôt	(101)	(3)
Rémunération en actions	(3)	(8)
Produits (Charges) réels d'impôt	(773)	89

NOTE 18 – PAIEMENT EN ACTIONS

Le Groupe VALTECH met en œuvre des plans d'options sur actions réservés à certaines catégories de Personnel. Les plans d'options sur actions permettent au Conseil d'administration d'attribuer des options donnant au bénéficiaire la possibilité d'obtenir des actions VALTECH à un prix calculé sur la base du cours moyen de l'action lors des 90 jours précédant leur attribution.

18.1. DESCRIPTION DU MODELE D'EVALUATION

Conformément aux prescriptions de la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », les options de souscription ou d'achat d'actions attribuées aux salariés sont comptabilisées dans les états financiers selon les modalités suivantes : la juste valeur des options attribuées, estimée correspondre à la juste valeur des services rendus par les employés en contrepartie des options reçues, est déterminée à la date d'attribution.

La juste valeur des stock-options est déterminée selon le modèle binomial. Ce dernier permet de tenir compte des caractéristiques du plan (prix d'exercice, période d'exercice), des données de marché lors de l'attribution (taux sans risque, cours de l'action, volatilité, dividendes attendus) et d'une hypothèse comportementale des bénéficiaires, tel que l'exercice des options avant la fin de période d'exercibilité.

18.2 MOUVEMENTS DANS LES PLANS D'OPTIONS DURANT LA PERIODE

Les données relatives aux plans d'options sur actions en cours sont récapitulées ci après :

	2010		2009	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen
Nombre d'option non levées au 31 décembre 2009	1 352 000	0,87	1 890 442	0,88
alloués	-	-	-	-
annulées	-	0,87	(15 000)	0,87
Exercées				
Caduques	(1 352 000)	0,87	(523 442)	0,91
Nombre d'option non levées au 31 décembre 2010	-	-	1 352 000	0,87
Nombre d'options exercables au 31 décembre 2010	-	-	1 352 000	0,87

Le plan d'options subsistant au 31 décembre 2009 est arrivé à échéance en mai 2010. Aucune option de ce plan n'a été souscrite.

18.3. PLANS D'OPTIONS AU 31 DECEMBRE 2010

Décision du Conseil d'administration	Date de clôture	Nombre d'options 2010	Prix d'exercice	Nombre d'options 2009	Prix d'exercice
16-févr.-99	16-févr.-09	-	0,02	-	0,02
24-sept.-03	23-sept.-08	-	1,03	-	1,03
31-déc.-03	30-déc.-08	-	0,90	-	0,90
26-janv.-04	25-janv.-09	-	0,90	-	0,90
26-janv.-04	24-janv.-09	-	0,97	-	0,97
09-avr.-04	08-avr.-09	-	0,98	-	0,98
09-avr.-04	8-avr.-09	-	0,98	-	0,98
07-sept.-04	06-sept.-09	-	0,68	-	0,68
13-déc.-04	12-déc.-09	-	0,96	-	0,96
30-mai-05	29-mai-10	-	0,87	1 352 000	0,87
Nombre d'options et prix d'exercice moyen		-	-	1 352 000	0,87

18.4. JUSTE VALEUR DES OPTIONS ALLOUES DURANT LA PERIODE

Il n'y a pas eu de nouveau plan d'attribution d'action sur 2010.

18.5. INCIDENCE DES PAIEMENTS EN ACTIONS

(en milliers d'euros)	31-déc.-10	31-déc.-09
Coût des ventes	3	8
Coûts administratifs	9	21
Charges de la période	12	29

NOTE 19 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan peuvent se présenter de la manière suivante:

19.1. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de location financement ayant pour effet de transférer au groupe les avantages et les risques inhérents à la propriété sont comptabilisées à l'actif en immobilisations corporelles (agencements et équipements).

Les locations simples peuvent être présentées de la manière suivante:

(en milliers d'euros)	31-déc-10	Moins d'1 an	Entre 1 an et 5	au-delà de 5 ans
Locations simples	21 330	5 077	14 389	1 864
Total	21 330	5 077	14 389	1 864

L'évolution des engagements sur locations de bureaux à Londres non résiliables ne sont pas repris dans le présent tableau, une provision pour risques étant déjà prise en compte dans le cadre de mesures de rationalisation du parc immobilier.

19.2. GARANTIES DONNEES

Le Groupe VALTECH a consenti les garanties suivantes:

(en milliers d'euros)	31-déc-10	31-déc-09
Garanties sur contrats de locations	4 479	4 942
Garanties données aux banques	86	1 748
Garantie sur informations données à l'acquéreur d'Axelboss	700	
Total	5 265	6 690

Ces garanties données à l'origine présentaient les caractéristiques suivantes:

- Garantie à première demande pour une durée de quinze ans d'un montant initial de 22,4 millions de livres pour la prise à bail de locaux sis à LONDRES. Le montant de la garantie est égal à la somme des loyers sur la durée totale du bail. Le montant résiduel de la garantie est de 3 553 milliers de livres sterling dont une partie a été enregistrée dans les comptes consolidés en provision pour risques au titre des locaux inutilisés.

- Une garantie bancaire a été consentie à première demande en faveur de la banque « UTI BANK Ltd. » en garantie de différents crédits qui ont été ou seront consentis à Valtech System Private Limited (Inde) dans la limite d'un montant global de 334 000 euros et jusqu'au 23 novembre 2011. Aucun crédit n'était en cours au 31 décembre 2010, contre un encours de 161 000 euros fin 2009.
- Une caution solidaire de Valtech Training a été consentie au CIC. Elle concerne un prêt de 500 000 € en principal et des intérêts au taux d'EURIBOR à 3 mois, majoré de 0.593000 points, commissions et accessoires.
- La Société Valtech AB a donné en gage à Handelsbanken, ses actifs, pour un montant non défini dans la limite d'un maximum de 3 140 000 sek (env. 350 milliers d'euros) et 1 000 actions de Kiara Scandinavia en garantie du prêt de 2 350 000 SEK (env. 262 milliers d'euros) qui lui a été accordé dans le cadre de l'acquisition de Kiara Scandinavia.
- Garantie à première demande pour une durée de trois ans jusqu'au 28 juillet 2013 d'un montant initial de 351 milliers d'euros pour la prise à bail de locaux sis rue de Grenelle à Paris, nouveau siège social de la société mère Valtech SA.
- Une garantie a été donnée à la société SIA, relative aux informations données sur l'activité Axelboss achetée. En cas d'inexactitude dans l'une des déclarations données par Valtech le Cédant s'engage à indemniser le Cessionnaire de tous dommages matériels induits dans la limite d'un montant global de 700.000 euros, jusqu'au 31 octobre 2012.

19.3. CLAUSES DE VARIATION DE PRIX

La société VALTECH AB avait au 31/12/2009 un engagement relatif à un complément de prix lié à l'acquisition de Kiara Scandinavia calculé en fonction d'éléments variables, pour un montant estimé à 2 600 000 SEK.

Au cours de l'exercice un montant de 800 000 SEK, soit 83.793 euros a été payé au titre de ce complément de prix. Au 31 décembre 2010 il n'existe plus d'engagement relatif à un potentiel complément de prix des titres Kiara.

19.4. GARANTIES REÇUES

Cautions bancaires

Les banques du groupe VALTECH ont consenti les cautions suivantes:

- Pour la prise à bail des bureaux pour un montant total de 577 531 €.
- Pour la garantie de bonne exécution du Contrat signé par Valtech Training avec la Communauté européenne à hauteur de 150 000 €. Valtech Training a donné en dépôt gage au CIC, des valeurs mobilières de placement pour un montant identique.
- A première demande en faveur d'UTI Bank Ltd, couvrant la garantie donnée au Département des douanes pour l'achat de biens à Software Technology Park of India, pour une valeur totale d'INR 202 000.

NOTE 20 – PARTIES LIEES

Les titres mis en équivalence concernent une prise de participation dans une joint-venture coréenne initialement à hauteur de 47% réalisée durant le mois de novembre 2000. Au cours de l'exercice 2006, le Groupe a participé à deux opérations de recapitalisation au sein de la société Valtech Co.Ltd en accord avec son coactionnaire la société de droit coréen SK Namsan Bldg. A l'issue de cette opération, VALTECH S.A. détenait 49% de la société Coréenne contre 48,36% au 1^{er} janvier 2006. En 2007, la Société Valtech SA a acquis 1.79% de la Joint Venture Valtech Co.Ltd, portant son pourcentage de participation à 50.79%.

Les transactions envers les entreprises consolidées par mise en équivalence sont détaillées comme suit :

(en milliers d'euros)	31-déc.-10	31-déc.-09
Créances JV Chusik Korea	228	228
Intérêts courus	-	-
Dettes courantes	-	-
Relations significatives avec JV Chusik Korea	-	-

Les rémunérations directes et indirectes aux organes de direction, sous forme de salaires, d'honoraires ou de jetons de présences comptabilisées par VALTECH S.A. ou ses filiales au cours de l'exercice 2010 se présentent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31-déc.-10	31-déc.-09
Avantages à court terme (Honoraires et Salaires)	1 550	971
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-
Jetons de présence	-	45
Avantages en nature	-	41
Indemnité de fin de contrat de travail	260	-
Charges de la période	1 810	1 057

NOTE 21 – HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

(en milliers d'euros)	Exercice 2010		Exercice 2009	
	Deloitte & Associés	Fidrex - G Drancy	Deloitte & Associés	Fidrex
Audit				
- Commissariat aux comptes certification, examen des comptes individuels et consolidés				
Emetteur	138	59	136	59
Filiales	76	9	79	9
- Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes				
Emetteur	25	2		
Filiales				
Sous-total	239	70	215	68
Autres prestations				
- Juridique, fiscal, social	13		30	
- Autres				
Sous-total	13	-	30	-
TOTAL	252	70	246	68

Nb : ce tableau inclut les honoraires convenus avec les commissaires aux comptes au titre des exercices 2009 et 2010. Ils étaient comptabilisés en charges sur 2009 au prorata du temps passé.